

Société  
**Handicap : les grandes ambitions du président**

P.8ET9

**SOCIÉTÉ**

# Handicap

## « Plus aucun enfant sans solution »

Emmanuel Macron préside ce matin la conférence nationale du handicap. A la clé notamment, améliorer la scolarisation et créer des places en établissements spécialisés.

PAR OLIVIER BEAUMONT

« C'EST UN DOSSIER qui lui tient à cœur, important, primordial, même prioritaire », jure un proche d'Emmanuel Macron. Ce matin à l'Élysée, le chef de l'État préside devant un parterre de 500 personnes – responsables associatifs, chefs d'entreprise, citoyens, élus et directeurs d'école – la conférence nationale du handicap.

Un moment attendu, programmé symboliquement le jour anniversaire des quinze ans de la loi pour l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées. Votée sous Jacques Chirac (*lire ci-contre*), elle avait été un des axes majeurs de son second quinquennat, érigée au rang de grande cause nationale. Comme un clin d'œil, sa fille Claude sera d'ailleurs présente ce matin. Elle prendra la parole « pour rappeler dans quel contexte cette loi a vu le jour », fait-on savoir.

Le contexte de 2020 est cependant différent. Si Sophie Cluzel, la secrétaire d'État chargée du dossier, a promis

de faire de cette conférence un « acte fort », de nombreuses associations considèrent aujourd'hui que le chantier a pris du retard ces dernières années. « Chaque jour des enfants ne peuvent accéder à une école, des travailleurs doivent quitter leur entreprise car les logiciels utilisés ne sont pas adaptés... », dénonce un collectif de 47 associations, dans une tribune parue dimanche dans le « JDD ».

Le chef de l'État devrait tracer les objectifs jusqu'à 2022. Avec un soin apporté à l'accueil des enfants handicapés dans l'école. « Aujourd'hui, ils sont 60 000 à bénéficier d'un encadrement. Notre ambition, c'est que plus aucun enfant ne soit sans solution scolaire », assure l'Élysée, en prévoyant de généraliser le dispositif d'accompagnement. Dès la prochaine rentrée, un module de formation des enseignants sur la prise en charge des élèves en situation de handicap sera également mis en place.

### Numéro d'appel unique

« Quand il est en déplacement, le président constate régulièrement des situations compliquées. Il est toujours contrarié de constater que des parents n'arrivent pas à régler ces problèmes d'inclusion de leurs enfants », explique un collaborateur. En 2017 déjà, le président avait fait de l'inclusion des personnes handicapées « une des priorités du quinquennat », avec l'ambition affichée de simplifier les démarches administratives dénoncées comme étant « trop complexes ». La mise en place d'un « droit à vie » de certaines prestations – comme l'allocation aux adultes handicapés (AAH) – devrait aussi être annoncée, « pour résoudre les problèmes de délais d'instruction subis par ceux qui devaient jusqu'à présent renouveler tous les ans leur demande », fait savoir l'Élysée.

Parmi les autres mesures attendues, la création d'ici l'an prochain d'un numéro d'appel unique, le 360, qui permettra aux familles de sortir de « l'errance de guichet en

guichet », fait savoir l'entourage de Sophie Cluzel, et de simplifier les procédures dans la prise en charge de leurs proches.

### Lutter contre les départs contraints

Le gouvernement entend également lutter contre les départs contraints vers des établissements spécialisés en Belgique faute de solutions près de chez eux. Un millier de nouvelles places doivent être créées, plus 2 500 solutions en établissements ou dans des services médico-sociaux. Soit 6 000 places supplémentaires, en comptant celles déjà annoncées pour 2021-2022. Et sur le front de l'emploi des personnes handicapées, le gouvernement entend mettre l'accent sur le développement de l'apprentissage. ■

## ENTRETIEN

### « Inspirons-nous de Chirac »



AURÉLIEN PRADIÉ

DÉPUTÉ LR

LE 11 FÉVRIER 2005 était votée la première grande loi sur le handicap, à l'initiative de Jacques Chirac. L'ancien président de la République n'avait pas hésité – ce qui avait surpris à l'époque – à en faire une des trois priorités de son quinquennat, avec la lutte contre le cancer et

l'amélioration de la sécurité routière. Quinze ans après, le député LR du Lot Aurélien Pradié, spécialiste de ces sujets, estime que l'on n'a pas fait mieux depuis et qu'il faudrait s'en inspirer.

### Pourquoi voulez-vous rappeler l'importance de Jacques Chirac dans la lutte contre le handicap ?

Certains ont tendance à l'oublier, mais Jacques Chirac est incontestablement le président qui a le plus incarné ce combat et c'est celui dont la politique a été la plus efficace dans le domaine du handicap. Alors que l'on célèbre aujourd'hui l'anniversaire de sa grande loi de 2005, il me paraît important de le rappeler.

### Pourquoi cette loi de 2005 était-elle si importante ?

C'était un progrès considérable car auparavant il n'y avait pas de loi qui donnait un statut aussi complet aux personnes atteintes de handicap. Jacques Chirac a été précurseur en permettant l'amélioration concrète des revenus de ces personnes, notamment avec la création de la prestation compensatoire du handicap mais aussi en les sortant de l'isolement avec la mise en place au niveau local des maisons départementales du handicap.

### D'où lui venait son intérêt pour ce sujet ?

Jacques Chirac était très sensible à la différence. Cela remonte à la fin des années 1960, lorsqu'il a constaté que des enfants étaient pris en charge dans des conditions déplorables et qu'il a décidé d'ouvrir des centres d'accueil pour les personnes handicapées en Corrèze, sa terre d'élection. Ils sont maintenant regroupés au sein de la Fondation Jacques Chirac pour le

handicap, encore très dynamique actuellement. Par ailleurs, au sein de sa propre famille, Jacques Chirac était très sensible à la question de la maladie psychique, car sa propre fille Laurence souffrait d'anorexie mentale. Il a donné une vraie impulsion à ces questions de société.

### Mais depuis 2005, la prise en charge a progressé, non ?

Je trouve que la France a encore beaucoup de retard. On ne progresse pas. Certains responsables se contentent d'effets d'annonce en constatant, ce qui est vrai et dont je me réjouis, que l'image des personnes handicapées s'améliore dans la société. Mais sur le terrain, dans la vraie vie des gens, la situation reste très difficile. Il ne faut pas se contenter de mots. Inspirons-nous de Chirac !

### Concrètement, quels exemples avez-vous à donner ?

J'ai constaté que très peu d'enfants handicapés sont scolarisés. La formation des accompagnants est dérisoire. Au contraire, les crédits dédiés sont en baisse de 40 %. Lorsque j'ai proposé une proposition de loi contraignante sur ce sujet, la majorité actuelle n'en a pas voulu. C'est pourtant une nécessité.

### Quelles seraient les priorités selon vous ?

Beaucoup de personnes, notamment les jeunes adultes, ont du mal à trouver des places dans des structures adaptées. Il faut assouplir et simplifier les règles d'accès car c'est encore un vrai casse-tête pour les familles.

**PROPOS RECUEILLIS  
PAR MARC PAYET**

# 60 000

**ENFANTS  
HANDICAPÉS  
BÉNÉFICIENT D'UN  
ENCADREMENT  
À L'ÉCOLE**



Palais de l'Élysée (Paris VIII<sup>e</sup>), avril 2018. Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées, et Emmanuel Macron.



IP3 PRESS/ MAXPPP/ VINCENT ISORE

AFP/ LUDDVIC MARIN



L.P./GUILLAUME GEORGES

Paris (11<sup>e</sup>), mars 2018. Le café-restaurant Joyeux, emploie des personnes autistes ou trisomiques. Le gouvernement veut développer l'apprentissage pour favoriser l'emploi des handicapés.